

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 20 janvier 2016

Point de décision



Point d'information



### SUJET :

RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU  
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

PROVENANCE : Conseil multidisciplinaire

PERSONNE RESPONSABLE : Suzanne Deschênes Dion

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Conseil professionnel

### SOMMAIRE :

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire transitoire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal a approuvé le projet-type du MSSS du 18 novembre 2015 *Règlement sur la régie interne d'un conseil multidisciplinaire d'un établissement de santé et de services sociaux*. Compte tenu du caractère prescriptif du règlement, le comité exécutif n'a apporté aucun changement pour l'instant. Le règlement permet au conseil multidisciplinaire de s'acquitter de ses mandats et de son rôle conseil et s'intitulera dorénavant *Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal*.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration pour adopter le Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal selon le projet-type fourni par le MSSS le 18 novembre 2015 (*Règlement sur la régie interne d'un conseil multidisciplinaire d'un établissement de santé et de services sociaux*).

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

## PROJET DE RÉSOLUTION :

**ATTENDU** les dispositions des articles 226 et 229 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2)* (LSSSS);

**ATTENDU** la décision du comité exécutif du conseil multidisciplinaire transitoire d'approuver le projet-type du MSSS du 18 novembre 2015 *Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire d'un établissement de santé et de services sociaux* comme règles de fonctionnement du conseil multidisciplinaire;

**ATTENDU** que le comité exécutif n'a apporté aucune modification au Règlement compte tenu de son caractère prescriptif;

**ATTENDU** l'adoption du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal à l'Assemblée générale spéciale des membres le 19 janvier 2016;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le conseil multidisciplinaire, d'adopter le projet-type du MSSS du 18 novembre 2015 comme *Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal*.